

Coordinateur du Cours:

Marjan Pirard

Directeurs du Cours:Marleen Boelaert, Umberto D'Alessandro,
Marie Laga**Secrétaire du Cours:**Marianne Hilgert
MDC-MCM@itg.be
Tel: +(32)3 2476471
Fax: +(32)3 2476257

Le Master en Santé Publique – Contrôle des Maladies (MCM) est un cours international d'une durée de dix mois destiné aux professionnels de santé impliqués dans la prévention et le contrôle de maladies ou dans des programmes de santé de la reproduction dans les pays à revenu faible ou moyen. L'équipe enseignante du MCM souhaite contribuer à l'amélioration du contrôle des maladies en appuyant les gestionnaires de programmes dans leurs fonctions principales c.à.d. la formulation d'une politique de contrôle et la mise en œuvre et l'évaluation d'un programme de contrôle. Pour cela, le cours ne s'appuie pas seulement sur l'expertise des enseignants de l'IMT dans les domaines des maladies tropicales, de la santé de la reproduction et du renforcement des systèmes de santé, mais aussi sur les riches échanges d'expériences entre étudiants de différentes régions du monde. En plus, une partie du cours est suivie ensemble avec les participants du Master en Santé Publique – orientation Politique et Management des Systèmes de Santé. Le cours est organisé alternativement en anglais et en français.

1. OBJECTIFS

Les objectifs généraux du MCM sont issus d'une analyse du profil « idéal » du manager d'un programme.

Pendant le cours les participants devraient acquérir:

- des connaissances et des compétences en matière de formulation de stratégies de contrôle des maladies et de politiques de santé, basées sur l'évidence
- la capacité de gérer et d'évaluer l'interaction entre programme de contrôle et système de santé
- les compétences pour le management et l'évaluation de programmes de contrôle de maladie ou de santé reproductive
- des compétences en communication et négociation
- un engagement à l'égard de la santé, fondé sur la déontologie médicale et les droits de l'homme.

2. PROGRAMME DU COURS

Le cours consiste en un tronc commun, un module au choix, et la rédaction d'un mémoire. Le tronc commun est constitué de trois composantes : 1. **Méthodes Quantitatives et Qualitatives**, pour l'analyse des problèmes de santé et des interventions sanitaires, 2. **Santé Publique**, sur le management de programmes, la politique de santé internationale et l'interaction entre programmes et services de santé polyvalents, 3. **Recherche et Outils**, pour améliorer les compétences en recherche et en communication.

Après avoir terminé le tronc commun, les étudiants peuvent choisir entre deux options: Santé de la Reproduction ou Maladies Tropicales. Chacune de ces options passe en

revue l'évidence scientifique et explore comment on peut traduire cette évidence dans une stratégie de contrôle adaptée au contexte. Ces deux options sont également ouvertes à des participants externes en guise de formation de courte durée (voir www.itg.be > teaching & training > Course overview)

Finalement, tous les étudiants rédigent un mémoire sur un problème pertinent pour le contrôle des maladies ou la santé de la reproduction dans leur propre contexte professionnel.

Composantes et modules du cours (60 Crédits)

L'enseignement du cours est organisé autour de 5 composantes, chaque une composée de plusieurs modules.

Composante 1 : Méthodes qualitatives et quantitatives (15 Crédits)

- Epidémiologie et statistiques de base
- Analyse de données
- Epidémiologie appliquée
- Méthodes statistiques avancées
- Démographie*
- Méthodes qualitatives

Composante 2 : Santé publique (10 Crédits)

- Concepts de base en santé publique *
- Organisation des services de santé
- Économie de la santé
- Systèmes de santé nationaux et politiques de santé *
- Méthodes d'analyse des problèmes de santé *
- Management et évaluation des programmes de santé

Composante 3 : Recherche & Outils(5 Crédits)

- Types d'études et Lecture critique
- Éthique et Protocole de recherche
- Bibliographie
- Communication

Composante 4 : Option Maladies Tropicales (MT) OU Option Santé de la Reproduction (SR) (15 Crédits)

- Module VIH/SIDA (commun pour les deux options)
- Gestion du Cycle de Projet et l'Approche Cadre Logique (commun pour les deux options)

Modules Maladies Tropicales :

- Malaria
- Tuberculose
- Maladies Négligées

* Organisé en commun avec le Master en Santé Publique – Politique et Management des Systèmes de Santé

Modules Santé de la Reproduction :

- Infections Sexuellement Transmissibles
- Planification Familiale et Avortements à Risque
- Santé Maternelle
- Soins Intégrées de Santé de la Reproduction

Composante 5 : Mémoire (15 Crédits)

- Rédaction et défense du mémoire

4. MÉTHODES D'APPRENTISSAGE ET APPUI AUX PARTICIPANTS

Le MCM s'appuie sur des méthodes de formation d'adultes et souligne donc une approche participative. L'échange d'expériences est un des piliers du cours. Les méthodes d'enseignement comprennent des cours interactifs, des séminaires, des exercices pratiques, des sessions de discussion et des travaux individuels et de groupe. L'accent est mis sur les études de cas axées sur la conception et l'évaluation de programmes de contrôle.

Les membres de l'équipe enseignante de l'IMT avec leur vaste expérience de terrain sont les encadreurs principaux. En outre, un groupe de plus de 50 experts d'autres institutions académiques, d'organisations internationales et de programmes nationaux de contrôle des maladies sont invités pour partager leur expertise spécifique. Tout au long de la formation, les participants reçoivent le soutien académique de la coordinatrice du cours. Une attitude d'apprentissage perpétuelle est promue pendant et après le cours. Le Réseau des Anciens stimule les contacts entre les anciens participants du cours et les enseignants de l'IMT restent disponibles pour des conseils académiques.

5. EVALUATION ET DIPLOME

L'évaluation des participants comprend quatre éléments. Leur poids relatif dans la note finale est comme suit : Tests 45%, Evaluation des Compétences Génériques (les aptitudes de communication orale, la participation dans les discussions et le travail en équipe) 15%, le Mémoire et l'Examen Final (la défense du mémoire et l'examen de synthèse devant un jury international) ont tous les deux un poids de 20%.

Le diplôme de Master en Santé Publique – orientation Contrôle des Maladies est décerné aux participants qui ont passé avec succès chacune des quatre épreuves. Les participants qui ne remplissent pas les conditions d'obtention du diplôme reçoivent un certificat de participation.

6. DUREE DU COURS ET CREDITS

Le MCM commence début septembre et termine mi-juillet.

Le MCM a une charge de travail de 1800 heures représentant 60 crédits ECTS.

7. CRITERES D'ADMISSION

Les détenteurs d'un diplôme universitaire en médecine ou autre science de la santé (min. 240 crédits ou 4 ans), peuvent poser leur candidature. Au moins deux ans d'expérience professionnelle pertinente sont requis.

Une bonne maîtrise de la langue d'enseignement (français ou anglais selon la session) est obligatoire. Les candidats venant de pays où la langue du cours n'est pas la langue

officielle, doivent certifier leur maîtrise de langue par une attestation fournie par un institut officiel de langues (p.ex. l'Alliance française, TOEFL, IELTS, ...). Les participants au cours francophone devront également fournir un certificat attestant leur compréhension de l'anglais scientifique écrit.

Les candidats doivent faire parvenir leur demande d'admission au plus tard le 15 janvier. L'enregistrement électronique est préférable (si possible). Le formulaire peut être obtenu auprès du secrétariat du cours (MDC-MCM@itg.be) ou téléchargé de notre site web (www.itg.be). Veuillez envoyer la demande d'admission dûment complétée car chaque rubrique est très importante pour la procédure de sélection. Les candidats seront informés de la décision du comité de sélection le plus rapidement possible. Les candidats acceptés recevront une lettre officielle d'admission.

Les personnes intéressées à suivre une des composantes optionnelles du cours, comme formation de courte durée, sont priées de consulter le site web www.itg.be ou de contacter le secrétariat du cours (MDC-MCM@itg.be) pour de plus amples informations et le formulaire de demande d'admission.

8. ACCREDITATION

Le Master en Santé Publique, orientation Contrôle des Maladies (MCM) est accrédité au niveau international par l'Organisation d'Accréditation des Pays-Bas et de la Flandre (Belgique) (www.nvao.net).

9. DROITS D'INSCRIPTION ET BOURSES

Vous trouverez les informations sur les frais d'inscriptions dans le tableau récapitulatif. Vous pouvez également consulter le site web www.itg.be ou contacter le Service Etudiants (education@itg.be). Des bourses peuvent être obtenues via l'IMT pour des étudiants venant des pays en développement ou de l'Union Européenne.

Les frais d'inscription sont à régler par virement sur le compte en banque de l'IMT n° 220-0531111-72 (Fortis, 3, Montagne du Parc, 1000 Brussel), BIC/SWIFT : GEBABEBB, IBAN BE 38 2200 5311 1172. Les frais bancaires sont à la charge du candidat.